



Une année à La Cerlangue



SOMMAIRE

ÉDITORIAL.....	1	ÉCOLE DES PÉPINIÈRES.....	23
VIE MUNICIPALE.....	2	PNR BSN.....	24
ÉTAT CIVIL.....	3	LE "MOULIN" DU VAL AU PEC.....	25
"À L'HONNEUR".....	4	ASSO'MAIRE.....	27
CCAS.....	4	COMITÉ DES FÊTES DE LA CERLANGUE.....	28
INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES.....	5	ASSOCIATION LES AMIS DE L'ÉGLISE DE SAINT-	
BUDGET FONCTIONNEMENT.....	6	JEAN-D'ABBETOT ET DU PATRIMOINE LOCAL.....	30
UNE ALLIANCE DE 54 COMMUNES.....	8	LES ENFANTS D'ABORD.....	31
COMMUNAUTÉ URBAINE ET MAIRIE.....	9	LES AMIS DE GOMA.....	32
SOLUTIONS DE TRANSPORT.....	10	ASLC FOOTBALL.....	33
LA CÔTE DES SOURCES.....	11	DÉTENTE À PETITS POINTS.....	34
TRAVAUX 2019.....	12	ATELIER D'ABBETOT.....	35
STADE DE FOOTBALL.....	13	CLUB DES AINÉS DE LA CERLANGUE.....	35
SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES.....	14	PAK-EUREKA.....	36
CIMETIÈRE.....	14	LA BOULE CERLANGUAISE.....	36
LE COQ VEILLE AU GRAIN.....	15	JUDO CLUB.....	37
LE SAVIEZ-VOUS ?.....	16	VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE.....	38
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE.....	17	MAISON FAMILIALE RURALE.....	39
RÉTRO ANIM 2019.....	18	COIN D'PARAPLUIE.....	40
DATES À RETENIR.....	22	LA CHANSON DE MARINETTE.....	41



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
MICHEL RATS

RÉDACTEUR EN CHEF :
LIONEL DEHON

COMITÉ DE RÉDACTION :
SAMMY COUTELLE, PATRICIA
BRUMENT, ANNE-CLAIRE MEDRINAL,
LIONEL DEHON, SYLVIE DUMESNIL

**MISE EN CONFORMITÉ AVANT
CONCEPTION :** LIONEL DEHON



Michel RATS
Maire de La Cerlangue

Cerlanguaises, Cerlanguais

Nous écrivons aujourd'hui une nouvelle page de notre histoire avec l'appartenance depuis le début de l'année 2019 à la communauté urbaine « Le Havre Seine Métropole » qui comprend 54 communes comprises entre La Cerlangue et Etretat !

Toutes les réunions, tous les échanges, tous les travaux sont importants pour façonner notre nouvel outil de travail.

Prendre soin de notre commune, de notre histoire, de notre patrimoine mais aussi des femmes et des hommes qui la composent, voilà ce que doit être notre objectif au travers de cette nouvelle communauté.

Avec les élections municipales de mars prochain, nous repartons dans l'incertitude de cette nouvelle communauté, nous avons pourtant besoin d'un avenir territorial solide, j'y ai toujours été vigilant et j'espère le rester.

J'ai toujours la même vision de l'avenir: continuer à faire de notre commune un village qui maîtrise son développement de l'urbanisme et protège son environnement tout en offrant des équipements et des services adaptés à notre temps.

Les bornes pour les véhicules électriques sont là et l'armoire principale pour le développement de la fibre vient d'être posée.

Le grand souci, maintenant depuis plusieurs années, reste les dotations financières de l'Etat, toujours en baisse (moins 8300 € en 2019). Les charges, elles, ne baissent pas !

C'est pour cela que nous sommes tous, au sein de la municipalité, vigilants sur les dépenses.

J'ai le plaisir aujourd'hui de vous présenter notre nouveau magazine municipal, au travers duquel vous découvrirez nos travaux de l'année, notre vie communale et le fonctionnement de notre monde associatif.

Il me reste à vous inviter avec beaucoup de plaisir à la cérémonie des vœux, le vendredi 24 janvier à 18h30 en la Salle Polyvalente.

Je vous souhaite donc une bonne lecture et le conseil municipal ainsi que le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur pour l'année 2020.

ÉDITORIAL



Les horaires d'ouverture au public et les permanences ont été modifiés :

Le mardi	de 14h00 à 16h00
Le mercredi *	de 09h00 à 11h30
Le jeudi	de 16h00 à 19h00
Le vendredi	de 10h00 à 12h00

* pas de permanence pendant les vacances scolaires

En dehors de ces horaires, la mairie est **fermée au public**.

Pour toute question ne nécessitant pas de déplacement, vous pouvez cependant joindre le secrétariat :

Par courrier : 2 ROUTE DE SAINT-ROMAIN 76430 LA CERLANGUE

Par téléphone : 02.35.20.50.56.

Par courriel : mairie@lacerlangue.fr



N'hésitez pas à consulter notre site
Internet : mairie.lacerlangue.fr



BON A SAVOIR : Pour le respect de la confidentialité de certaines démarches, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

PERMANENCES

Le Maire et ses adjoints assurent une permanence en mairie aux horaires d'ouverture et répartis comme suit :

Michel Rats	Maire	le jeudi	de 16h00 à 18h00 sur rendez-vous
Lionel Dehon	1er adjoint	le jeudi	de 18h00 à 19h00
Françoise Chapelle	2ème adjointe	le vendredi	de 10h00 à 12h00
Georges Legentil	3ème adjoint	le mercredi	de 10h00 à 11h30

COMMISSIONS

Ruralité, Environnement, Chemins	Responsable : Lionel Dehon
Voirie	Responsable : Lionel Dehon
Finances	Tout le Conseil Municipal
Communication	Responsable : Lionel Dehon
Travaux	Responsable : Georges Legentil
Vie associative, Cérémonies	Responsable : Françoise Chapelle
Scolaire	Responsable : Françoise Chapelle
Accueil périscolaire	Responsable : Françoise Chapelle
Appel d'offres	Le Maire et ses adjoints
Urbanisme	Responsable : Michel Rats
Mairie	Responsable : Michel Rats
Cimetière	Responsable : Françoise Chapelle



Pour information, **le Maire est président de toutes les commissions.**

ÉTAT CIVIL



DU 30 NOVEMBRE 2018 AU 14 NOVEMBRE 2019

NAISSANCES

SOREL Léna, Catherine, Véronique	27	janvier	2019
BAZILLE Mila, Nathalie, Sophie	04	mai	2019
JOUVIN LALONDE Raphael, Marcel	10	mai	2019
COEURDOUX Arthur, Simon	04	juin	2019
CROCHEMORE Ayleen	17	juin	2019
JEAN Romy, Alix, Morgane	13	juillet	2019

DÉCÈS

BOLLERY Maurice, Jean	29	décembre	2018
LAURENT René, Michel	19	février	2019
AUBRY née ROUSSEL Madeleine, Marie, Léontine	24	février	2019
POINTEL née FONTAINE Gisèle, Juliette, Renée	04	juin	2019
DIAL Christian, Bernard, Georges	13	juin	2019

MARIAGES

HENRY Julien et VATTIER Kelly	27	avril	2019
RIMASSON Florian et LEMOINE Nolwenn	06	juillet	2019
BEAUCAMP Jean-Paul et LUGAND Nathalie	21	septembre	2019

PACS

FOSSEY Virgile et TINEL Camille	21	mars	2019
LECOQ Maxime et COESME Elodie	28	mars	2019

Les membres du Conseil Municipal maintiennent les aides aux familles en donnant une participation au CCAS dans le budget. Il est souhaitable de contacter les secrétaires de mairie pour convenir d'un rendez-vous avec la présence d'une assistante sociale dans les locaux pour la constitution d'un dossier d'aide.

Les aides concernent :

Des bons de chauffage d'une valeur de **320 euros** sur présentation d'une facture de fuel, électricité, bois... avec un barème de ressources mensuelles dépendant du nombre de personnes du foyer

1000 euros pour une personne seule

1200 euros pour un parent avec 1 ou plusieurs enfants

1300 euros pour un couple

1400 euros pour une famille de 3 personnes (hors prestations familiales)

1460 euros pour une famille de 4 personnes (hors prestations familiales)

1630 euros pour une famille de 5 personnes (hors prestations familiales)

1790 euros pour une famille de 6 personnes (hors prestations familiales)

Le barème pour l'aide aux transports des lycéens de 25 euros est soumis aux conditions de ressources:

- < **20000 euros** pour une famille monoparentale
- < **30000 euros** pour une famille

L'aide aux étudiants de 150 euros la première année d'étude postbac est versée. A compter de la deuxième année, l'attribution de l'aide est soumise aux mêmes conditions de ressources que pour l'aide aux transports.

Les membres du CCAS ont le plaisir d'offrir un dictionnaire aux enfants du CM2 admis en 6ème lors de la remise des prix au mois de juin.

Les aides portent sur l'année civile et non l'année scolaire.

Sylvie Dumesnil

CCAS

“À L'HONNEUR”



par Michel Rats concernant les enfants Valentin et Manon qui ont sauvé leur père

JEUNES DE 18 ANS

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), il doit demander à être inscrit sur les listes électorales auprès du secrétariat de mairie.

Rappel : il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite.

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.

NOUVELLE INSCRIPTION SUITE À UN DÉMÉNAGEMENT

Si vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale de la nouvelle commune, il faudra procéder aux mêmes formalités que pour une première inscription.

Rappel : il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite.

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.

COMMENT S'INSCRIRE ? QUELS DOCUMENTS FOURNIR ?

Vous avez deux possibilités pour vous inscrire sur la liste électorale.

1. Auprès du secrétariat de mairie ou par voie postale

Vous devez fournir les documents suivants :

CERFA n° 12669*02 : demande d'inscription ;

Justificatif d'identité (carte nationale d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans, passeport valide ou périmée depuis moins de 5ans, permis de conduire) ;

Justificatif de domicile à votre nom et de moins de 3 mois (Attestation ou la facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe établie à votre nom par cette entreprise, attestation d'assurance habitation, avis d'imposition ou certificat de non-imposition sur le revenu, quittance de loyer non manuscrite, bulletin de salaire ou titre de pension).

2. En ligne

Vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription et joindre la version numérisée des documents suivants :

Justificatif d'identité (carte nationale d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans, passeport valide ou périmée depuis moins de 5ans, permis de conduire) ;

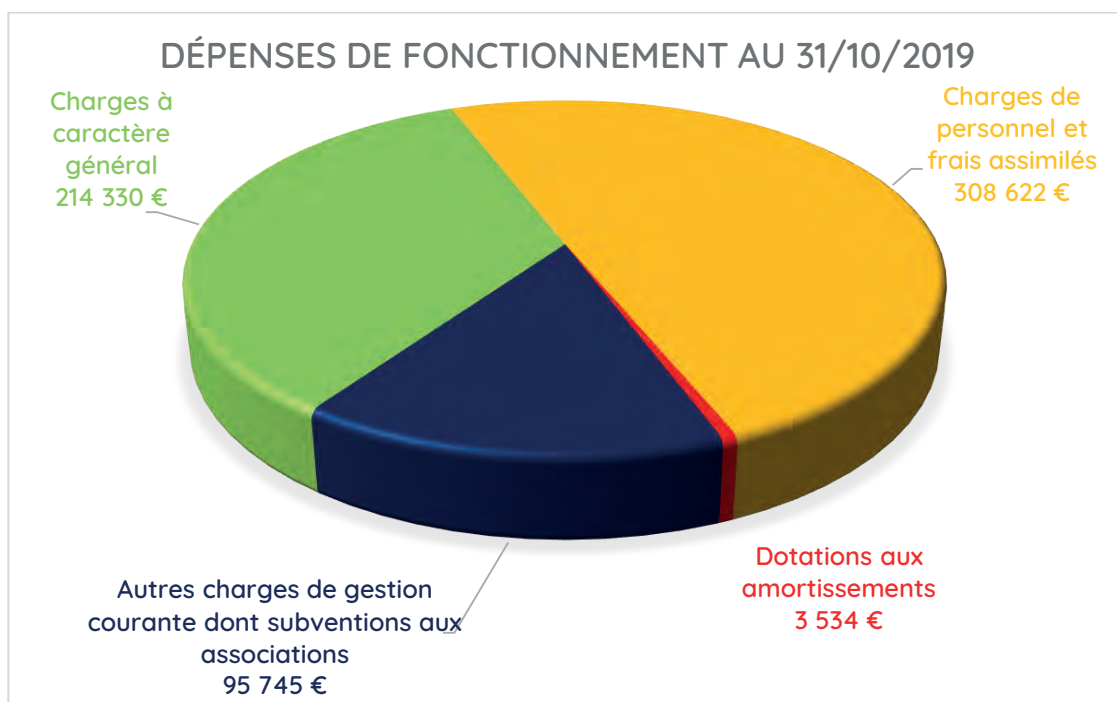
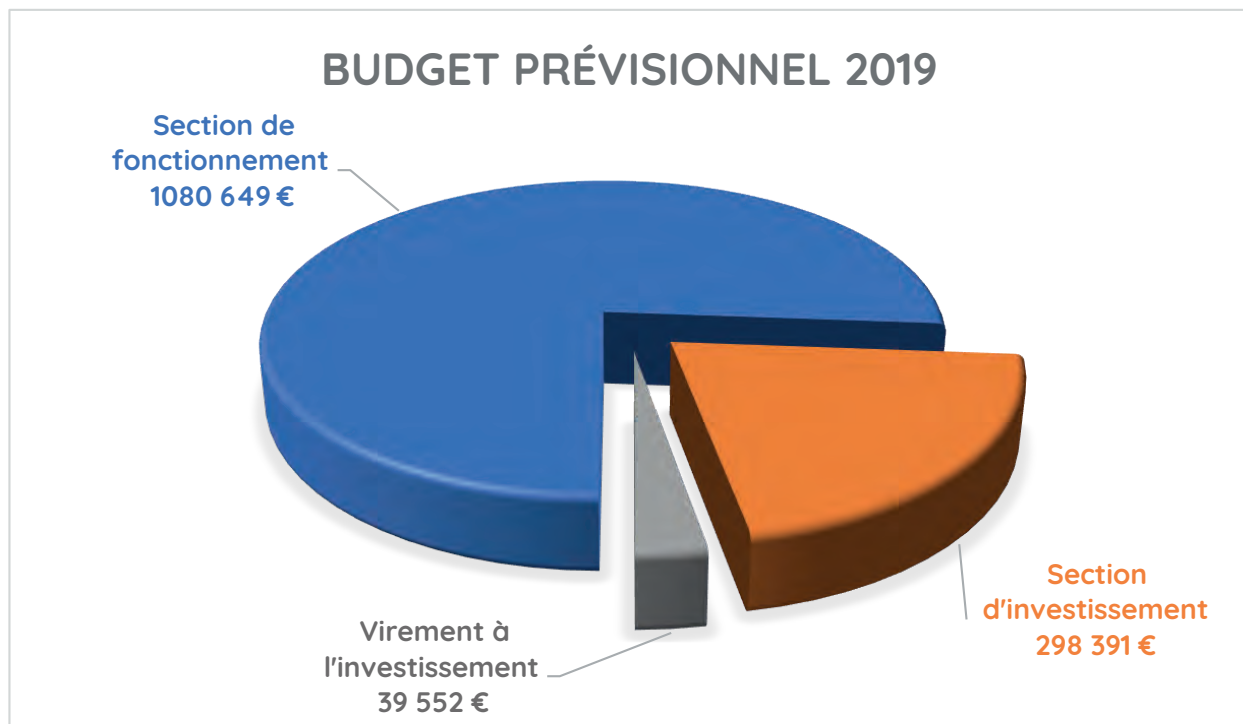
Justificatif de domicile à votre nom et de moins de 3 mois (Attestation ou la facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe établie à votre nom par cette entreprise, attestation d'assurance habitation, avis d'imposition ou certificat de non-imposition sur le revenu, quittance de loyer non manuscrite, bulletin de salaire ou titre de pension).

Téléservice demande d'inscription sur la liste électorale :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

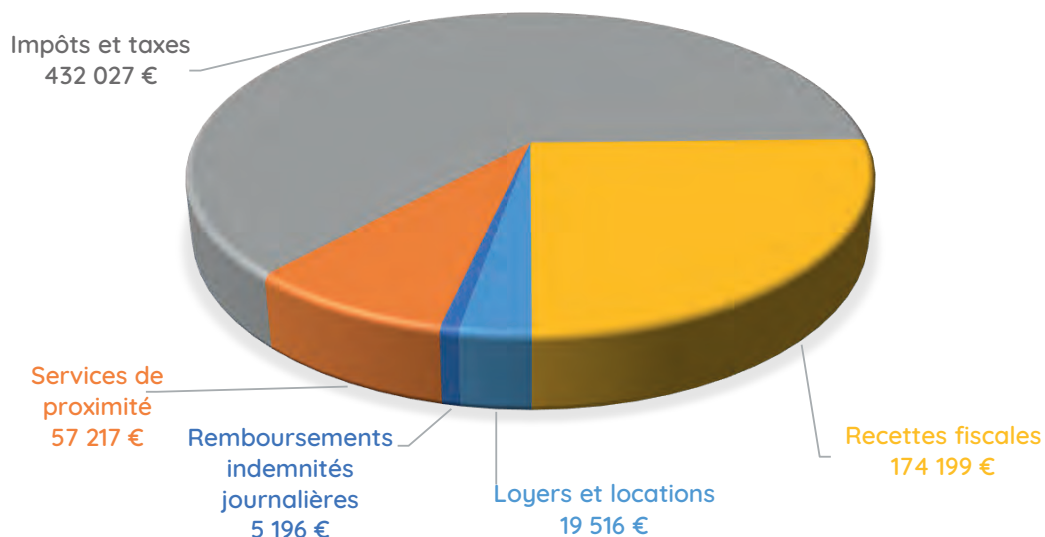


INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

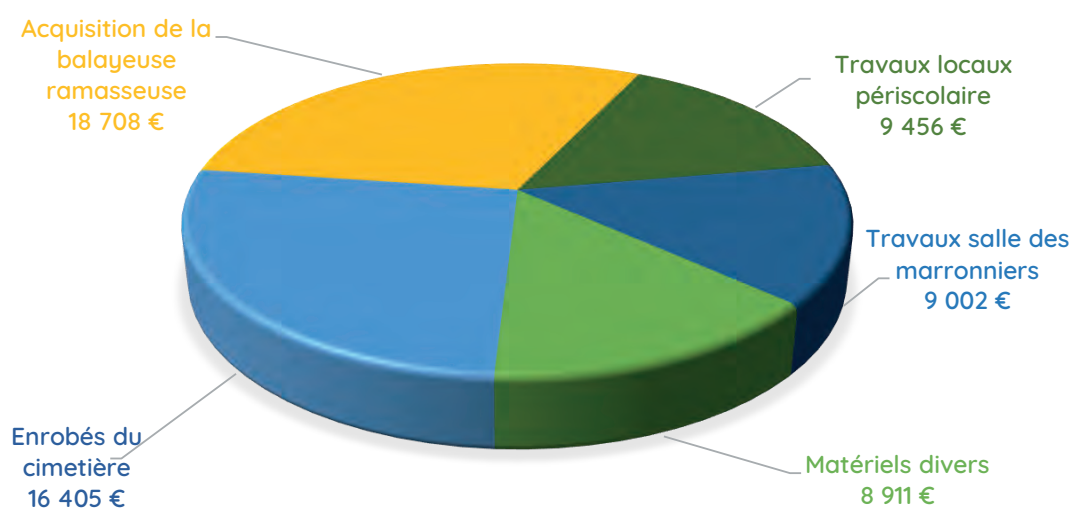
BUDGET FONCTIONNEMENT



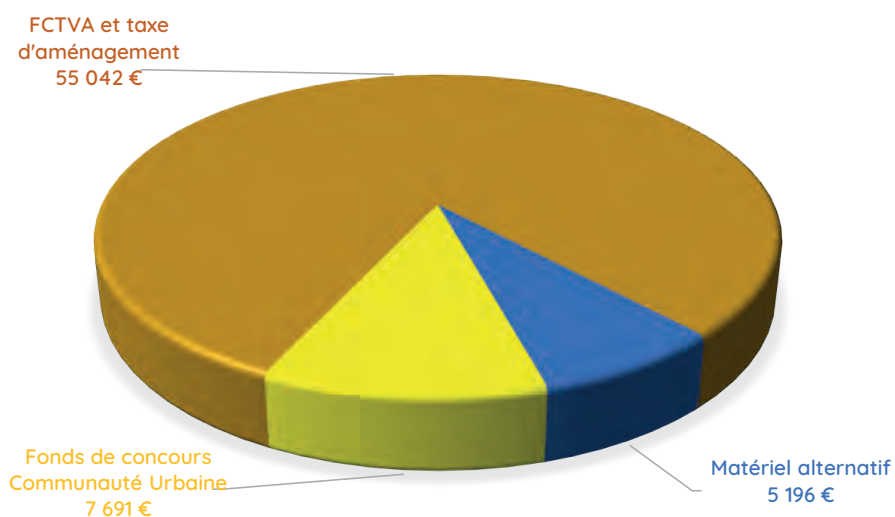
RECETTES DE FONCTIONNEMENT AU 31/10/2019



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AU 31/10/2019



RECETTES D'INVESTISSEMENT AU 31/10/2019



UNE ALLIANCE DE 54 COMMUNES

LES ATOUTS DU TERRITOIRE

1^{ÈRE} PLACE FRANÇAISE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL,

en connexion avec la Seine,
l'Europe et le monde.

- 1^{er} port à conteneurs de France.
- 5^e port nord-européen.
- 1,4 million m² d'entrepôts,
350 000 m² en projet.
- Un tissu de 250 entreprises
du numérique.

DE GRANDS ÉVÈNEMENTS

Un Été au Havre,
Transat Jacques Vabre,
Coupe du Monde féminine de football...

66% DU TERRITOIRE EST AGRICOLE

- 508 exploitations
agricoles
- 63 % de la production
de lin français
(en Normandie)

DES SITES NATURELS D'EXCEPTION

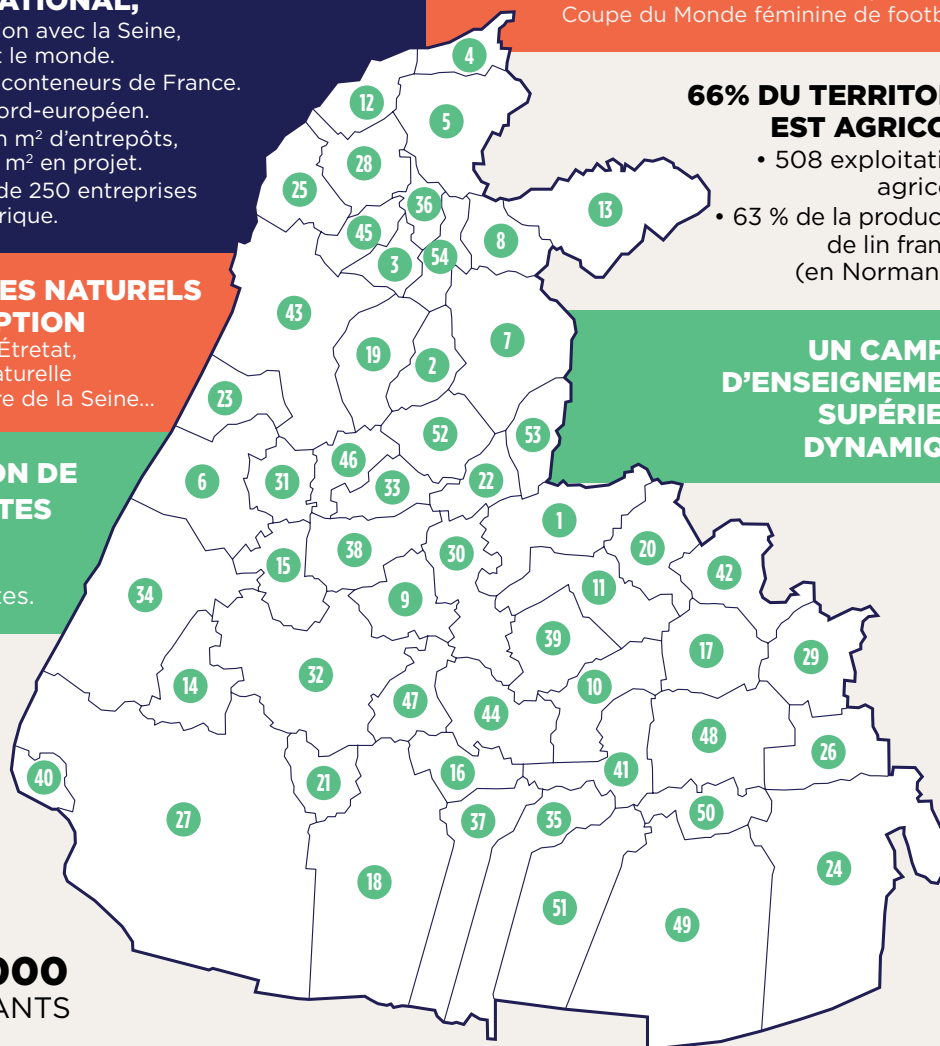
Falaises d'Étretat,
Réserve naturelle
de l'estuaire de la Seine...

UN CAMPUS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DYNAMIQUE

1 MILLION DE TOURISTES

à Étretat.
420 000
croisiéristes.

275 000
HABITANTS



LES COMMUNES

- | | | | | |
|--------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|
| 1 Angerville-
l'Orcher | 13 Fongueusemare | 25 La Poterie-
Cap-d'Antifer | 37 Rogerville | 46 Saint-Martin-
du-Bec |
| 2 Anglesqueville-
l'Esneval | 14 Fontaine-
la-Mallet | 26 La Remuée | 38 Rolleville | 47 Saint-Martin-
du-Manoir |
| 3 Beaufort | 15 Fontenay | 27 Le Havre | 39 Sainneville | 48 Saint-Romain-
de-Colbosc |
| 4 Bénouville | 16 Gainneville | 28 Le Tilleul | 40 Sainte-Adresse | 49 Saint-Vigor-
d'Ymonville |
| 5 Bordeaux-
Saint-Clair | 17 Gommerville | 29 Les Trois-Pierres | 41 Saint-Aubin-
Routot | 50 Saint-Vincent-
Cramesnil |
| 6 Cauville-sur-Mer | 18 Gonfreville-
l'Orcher | 30 Manéglise | 42 Saint-Gilles-
de-la-Neuville | 51 Sandouville |
| 7 Criquetot-l'Esneval | 19 Gonneville-
la-Mallet | 31 Manneville | 43 Saint-Jouin-
Bruneval | 52 Turretot |
| 8 Cuverville | 20 Graimbouville | 32 Montivilliers | 44 Saint-Laurent-
de-Brèvedent | 53 Vergetot |
| 9 Épouville | 21 Harfleur | 33 Notre-Dame-
du-Bec | 45 Sainte-Marie-
au-Bosc | 54 Villainville |
| 10 Épretot | 22 Hermeville | 34 Octeville-sur-Mer | | |
| 11 Étainhus | 23 Heuqueville | 35 Oudalle | | |
| 12 Étretat | 24 La Cerlangue | 36 Pierrefiques | | |

« Le Havre Seine Métropole est une communauté urbaine qui rassemble 54 communes et compte 275 000 habitants. Parmi eux, 100 000 actifs habitent le territoire et 92% d'entre eux y travaillent.

Le Havre Seine Métropole est une métropole d'avenir qui s'attache à développer l'attractivité de son territoire et renforcer son rayonnement en capitalisant sur trois leviers : l'enseignement supérieur, le tourisme et le développement économique. Plusieurs projets en cours portent cette ambition notamment le projet Le Havre Smart Port City, la création de la Cité Numérique et l'obtention très récente du label Pays d'Art et d'Histoire.



Le Havre Seine Métropole est un outil au service des communes et des habitants. La communauté urbaine étend et renforce les mobilités sur son territoire en développant son offre de transports. Elle agit en faveur de la santé en renforçant les politiques de prévention et en développant la démographie médicale. La qualité de vie pour tous est une priorité pour Le Havre Seine Métropole. Elle développe plusieurs politiques publiques en faveur de l'agriculture et de l'alimentation, de la ruralité et de la protection de la ressource en eau. Elle s'attache à développer l'accès au numérique et propose plusieurs événements culturels, créateurs de lien social, notamment à travers le soutien du tissu associatif. »



Depuis le **1er septembre 2017**, la Région Normandie a repris la compétence transport vers les établissements scolaires et les lignes régulières, en lieu et place du Département de Seine-Maritime. Hormis la dissolution du Syndicat de ramassage scolaire de St-Romain, ce changement a eu pour effet de standardiser les modes de gestion et d'exploitation des lignes au sein de la Normandie :

- une seule plateforme de recherche de trajets : www.commentjyvais.fr
- un seul support pour plusieurs titres de transport : la carte Atoumod



Ainsi pour être en règle, chaque famille doit doter chacun de ses enfants d'une carte (valable 7 ans) et la charger d'un abonnement scolaire annuel en suivant les indications données sur le site internet www.transports-normandie.fr

La tarification pour l'année 2019-2020 en Seine-Maritime est de 125€/enfant collégien ou lycéen. Depuis l'extension du périmètre de la Communauté Urbaine du Havre au 1er janvier 2019, les familles cerlangaises bénéficient d'une prise en charge par Le Havre Seine Métropole de 80€ **sans conditions de ressources et quel que soit le trajet effectué**, ramenant ainsi le **coût de transport annuel à 45€/enfant**.



Rappelons également quelques règles d'utilisation des transports :

- Chaque élève doit être muni de sa carte Atoumod en bon état de fonctionnement, chargée d'un contrat de transport valide pour l'année en cours, et qui devra donc « badger VERT » lorsqu'il la présentera sur le pupitre du véhicule à bord duquel il monte.
- Chaque élève doit ranger son cartable dans le porte-bagages, prendre place sur un seul fauteuil et y rester assis toute la durée du trajet. Pour rappel, le non-port de la ceinture de sécurité (obligatoire à bord de tous les autocars) est verbalisable par **une amende forfaitaire de 135€** (contravention de 4^e classe).
- Chaque élève est tenu de respecter ses camarades, le conducteur et le matériel.

Tout manquement à ces obligations peut faire l'objet d'un signalement en Mairie, à l'établissement scolaire, au transporteur ou à la Région, chacun pouvant à son niveau demander l'exclusion du transport, voire l'engagement de poursuites à l'égard du contrevenant ou ses responsables.



Depuis le 3 juin 2019, MobiFil permet de se déplacer sur toutes les communes de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.

MobiFil est un service de transport collectif à la demande, d'adresse à l'adresse, adapté et réservé aux personnes ayant un handicap qui les empêche de prendre le bus, le car ou le tramway en toute autonomie. Ce service est réservé aux personnes accréditées.

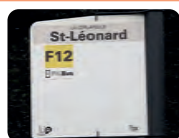
Les véhicules circulent : du lundi au samedi de 05h30 à 21h00
les dimanche et jours fériés (sauf le 1er mai) de 07h30 à 20h30.



De plus, depuis le 2 décembre 2019, le réseau LiA a étendu son service de transport à la demande **FilBus** sur l'ensemble du territoire Le Havre Seine Métropole, permettant ainsi aux zones péri-urbaines de se connecter au réseau de bus urbain du Havre.

Un voyageur domicilié dans notre zone F12, peut par exemple rejoindre la Gare du Havre, via un point de rabattement de la zone (St-Romain), pour le prix d'un ticket de bus, en réservant son trajet de 1 mois à 1h avant, **sur le site Internet transports LiA, ou par téléphone au 02 35 22 35 22**.

Il lui suffira, après confirmation de se rendre à l'arrêt FilBus 5 minutes avant l'heure de passage prévue, et utiliser le titre LiA de son choix (dont le titre par SMS) ou acheter un titre 1 Heure ou un titre Journée auprès du conducteur. Le service fonctionne de 9h à 17h30 du lundi au samedi, hors jours fériés.



Retrouvez toutes les infos en Mairie, ou à l'adresse suivante
www.lacerlangue.fr
www.transports-lia.fr

SOLUTIONS DE TRANSPORT



La côte des sources, est une route communale avec une fréquentation journalière importante, car notamment utilisée par les véhicules légers se rendant sur la zone industrialo-portuaire. Celle-ci traverse des zones boisées. La mairie a été dans l'obligation de réaliser des travaux de sécurisation, la végétation ainsi que les arbres présents sur les parcelles (n'appartenant pas à la mairie) en bord de chaussée penchant dangereusement sur la chaussée. De nombreux incidents, avec des chutes d'arbres ont été constatés, occasionnant des risques pour les personnes et la circulation des véhicules. Ces travaux réalisés en urgence ont été confiés à l'entreprise spécialisée "Paysages de l'Estuaire", et réalisés du 4 ou 8 novembre. Les frais avancés par la mairie pour ce chantier

sont répercutés aux riverains. L'obligation d'entretien des parcelles et des arbres a été rappelé aux propriétaires, avec un plan de mise en œuvre et délais pour éliminer les risques. Les travaux faits n'étant qu'une 1ère étape. Il est rappelé à tous, que les haies, ou arbres sont à entretenir, ainsi que leur débordement sur le domaine public. Cela ne doit en aucun cas entraver la visibilité, empêcher l'éclairage du domaine public, la circulation des piétons ou véhicules.

Lionel Dehon

LA CÔTE DES SOURCES



TRAVAUX 2019



De nombreux travaux d'entretien ont été réalisés :

A la salle des marronniers, la peinture intérieure a été réalisée, ainsi que des châssis et portes en PVC.

Les éclairages ont été remplacés par des plaques à LED, assurant une meilleure luminosité et moins d'énergie consommée. Au périscolaire, le carrelage du sol et des marches a été réalisé, ainsi que la peinture intérieure, et les boiseries intérieures et extérieures.

A la salle polyvalente, les façades extérieures ont été nettoyées.

Pour les églises, les gouttières et descentes ont été nettoyées, et quelques ardoises changées.

A l'église St Jean d'Abbetôt, le panneau d'affichage a été remis en état.

A la salle de sports, le panneau dégradé est remis en état et repeint. Le cout des travaux est pris en charge par les assurances.

La bibliothèque qui sera installée à la place d'une ancienne classe a été remise en état : travaux de menuiserie montant porte et châssis PVC, des dalles de plafond, ainsi que des éclairages à LED ont été posés.



Georges Legentil

STADE DE FOOTBALL

L'éclairage du stade de football, vétuste, composé de 3 spots halogène, avait un de ses projecteurs en panne. La décision avait été prise de renouveler l'ensemble par des projecteurs LED, pour un meilleur éclairage du stade, et des économies importantes sur la consommation d'énergie.

Le chantier a été réalisé en octobre par l'entreprise FORLUMEN, qui avait aussi réalisé préalablement l'étude technique d'éclairage.

Lionel Dehon



SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Dans le cadre d'un partenariat avec la Maison Familiale Rurale de la Cerlangue, les élèves réalisent des opérations au niveau des espaces verts de la commune. Cette approche s'est approfondie par la conclusion d'une convention avec une stagiaire brillante de la Maison familiale de la Cerlangue durant une année.

A l'issue de cette période de stage et pour pallier l'absence d'un agent, la commune a recruté en tant que contractuelle Madame Emmanuelle SIMON.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.....

La mise en place ainsi que le fonctionnement de la Communauté Urbaine nécessitent un surcroît de travail au sein du secrétariat de mairie, en plus des urgences à gérer et des réorganisations de service de la CU.

Face à cette surcharge de travail, la commune a recruté en tant que contractuelle, Madame Elise CANTAIS en renfort pour le secrétariat de mairie.

Madame CANTAIS est contractuelle depuis le 15 janvier 2019 au sein du secrétariat de mairie.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.....



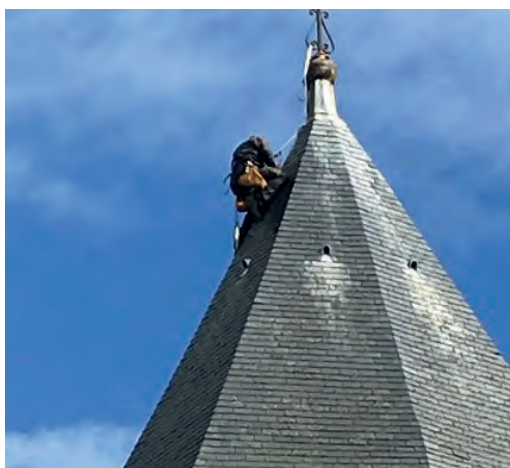
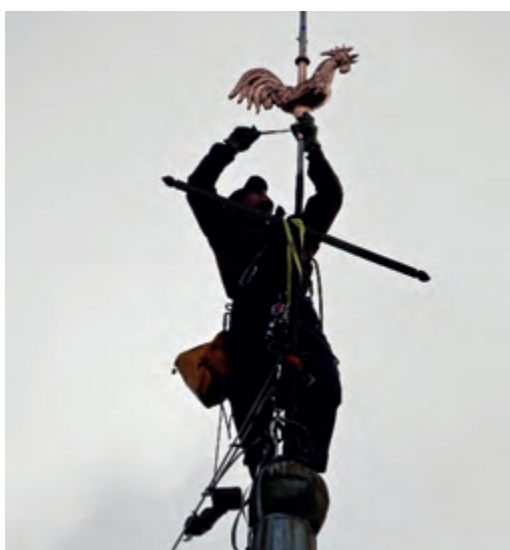
CIMETIÈRE

La commission cimetière s'est réunie plusieurs fois dans l'année. Le sujet principal est l'entretien des allées sans utiliser de produits phytosanitaires.

Le prolongement des allées extérieures et de l'allée centrale en revêtement enrobé a été effectué. Au cours de l'année les autres allées ont été désherbées manuellement. Depuis le 1er janvier 2019 l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite, il est demandé aux familles de participer au désherbage des abords des tombes.

Le cimetière va être réaménagé progressivement avec des parties enherbées, des plantations de vivaces sur les angles des allées afin de maîtriser l'entretien et les axes de ruissellement.

LE COQ VEILLE AU GRAIN



L'église de Saint-Jean-d'Abbetot était dépourvue jusqu'à présent d'un paratonnerre. C'est maintenant chose faite avec un coq flamboyant neuf venu se percher au sommet du clocher.

Le 22 juin 2018, deux ingénieurs de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) effectuaient une visite à l'église de Saint-Jean-d'Abbetot avec pour objectif de relancer une étude de diagnostic prévue depuis quelques années. Lors du tour de l'édifice, les ingénieurs ont signalé qu'il n'y avait pas de paratonnerre sur l'église et que celui situé sur le château d'eau à environ 500 mètres de là n'aurait aucune utilité pour protéger ce joyau du patrimoine en cas de foudre.

Après l'accord de principe du maire et un vote du conseil municipal, le projet a pu être réalisé en octobre dernier, grâce à la prise en charge d'une partie du financement par la nouvelle communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

L'ancien coq du clocher de l'église n'étant pas adapté pour recevoir le paratonnerre, il a été remplacé par un tout nouveau gallinacé en cuivre rouge. Les travaux ont été menés par l'entreprise Biard-Roy de Sainte-Austreberthe, spécialisée dans l'art campanaire depuis 1818, qui travaille déjà pour la commune notamment sur l'entretien des cloches et horloges.

Le chantier particulièrement impressionnant a été réalisé en rappel, avec des cordes manœuvrées par deux compagnons, l'accès à la flèche du clocher se faisant par la charpente et la tabatière (trappe) donnant sur l'extérieur. Après la dépose de l'ancien coq, afin de relier le paratonnerre à la terre, des descentes de cuivre ont été agrafées tout le long de la tour du clocher le plus discrètement possible pour préserver le patrimoine. Enfin, le nouveau coq, percé d'une pointe de plus d'un mètre de long servant de paratonnerre, a été placé au sommet de la croix.

L'ancien coq, de fabrication artisanale, est conservé pour être exposé lors de futures manifestations.

Avec ce chantier de restauration, c'est l'occasion de rappeler la double origine du coq en haut des clochers. Une première, chrétienne, le coq chantant le matin symbolise le retour de la lumière du jour après les ténèbres de la nuit, comme le Christ l'a fait sur le plan spirituel. Une seconde rappelle que l'animal est devenu le symbole de la Gaule à la suite d'un jeu de mots, le mot latin gallus signifiant à la fois le coq (gallinacé) et le Gaulois.

En plus de la sécurité apportée à l'édifice, ces travaux sont synonymes d'une coopération entre la commune de La Cerlangue, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et l'association des amis de l'église de Saint-Jean-d'Abbetot et du patrimoine local.

D'après Arnaud Lecroq, article paru dans Paris-Normandie le 07 novembre 2019.

LE SAVIEZ-VOUS ?



D'où vient l'expression
« Être fier comme un pou »

Nous savons tous que **« comparaison n'est pas raison »**, mais quand même ! On aurait pu penser à fier com-

me ... un aigle, un lion, mais sûrement pas au pou, insecte disgracieux s'il en est, on dit plus logiquement laid comme un pou.

Cette expression, nous apprend que la forme des mots, leur sonorité, peuvent avoir plus d'importance que leur sens. Quel animal a la réputation d'être fier, de chanter clair, de jouer les machos ? Le Coq, bien sûr.

Mais voilà, il se trouve que plusieurs animaux ont changé de nom au cours du Moyen Âge, La galline est devenue poule, le goupil est devenu renard, et ce que nous avons l'habitude de désigner par le mot coq, s'appelait le poul, ou pouil, mot logiquement apparenté à poulet qui est donc le **« petit poul »**.

Voici donc une famille parfaite : **le poul, la poule, le poulet !**



Michel Rats avec le Président JB Gastinne de la CU Le Havre Seine Métropole, sur le perron du Château de Bellevue

En obtenant la labélisation « Pays d'art et d'histoire » par le ministère de la culture, après trois années d'un travail partenarial mené conjointement par nos trois « anciennes » intercommunalités, la communauté urbaine « Le Havre Seine Métropole » va tirer vers le haut, le cœur de l'estuaire de la Seine, fleuron touristique central de la Normandie unifiée et son étonnant patrimoine architectural.

La Cerlangue a tout à gagner, développement touristique, gîtes et chambres d'hôtes, en contribuant à mettre en valeur son patrimoine, églises, clos masures, manoirs, etc...

Car c'est bien là le but de cette labélisation, connaître, reconnaître, faire connaître et mettre en valeur le patrimoine de la pointe de Caux au travers d'une politique ambitieuse d'attractivité et de développement local.

Alors soyons inventifs et ... ambitieux !

Michel RATS



Château De Bellevue

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

RÉTRO ANIM

2019



11 novembre



11 novembre



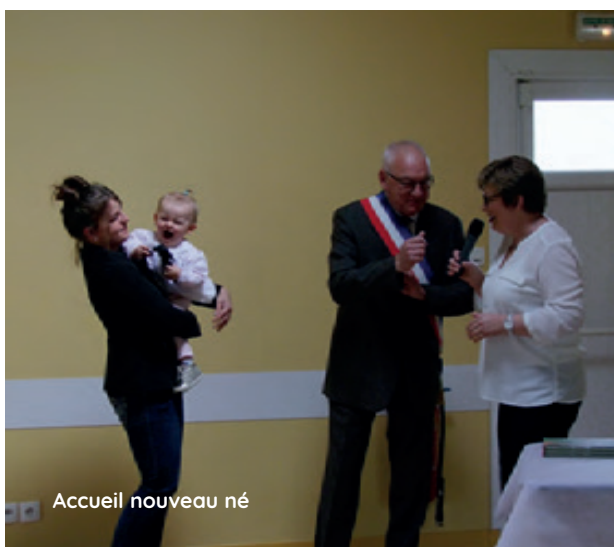
Monument aux morts 8 mai 2019



Commémoration 8 mai 2019



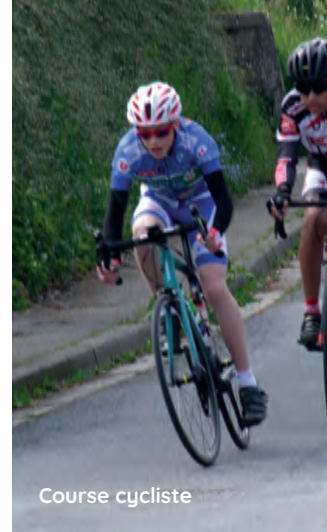
Médaille du travail échelon grand or M.F FLEURET



Accueil nouveau né



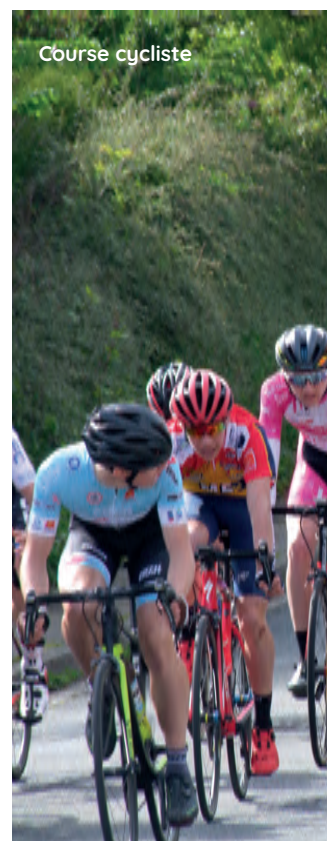
Accueil nouveaux habitants



Course cycliste



Course cycliste





Discours de Michel Rats



Inauguration expo vieux papiers



Course cycliste



Course cycliste



Course cycliste



Médailles du travail Michele et Elizabeth



Course cycliste



Médailles du travail



Fête de l'école maternelle



Fête de l'école maternelle



Félix en train de traire la vache!



Fête de l'école maternelle



Fête de l'école maternelle



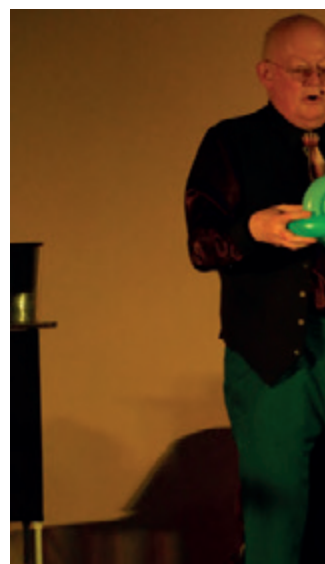
Noël des enfants 2018



Fête de l'école maternelle



Fête de l'école maternelle



Fête de l'école maternelle



Fête de l'école primaire



Décoration de Cathy



Inauguration de la vache



Animation repas des anciens



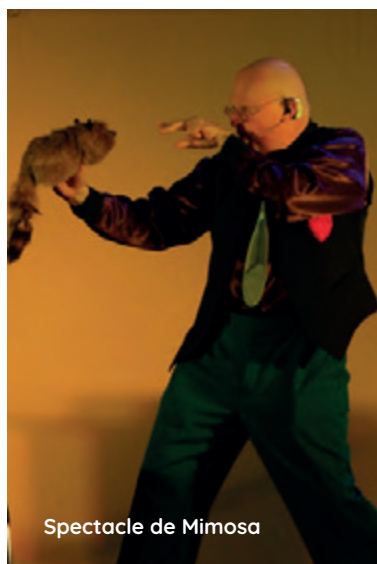
La vache a été peinte par les enfants sous l'œil artistique de Cathy pendant les temps d'activités périscolaires.



Doyenne Mme Denise COURSEAU



Création de Mimosa



Spectacle de Mimosa



Pause avec le Père Noël



Table de Noël repas des anciens

DATES À RETENIR

JANVIER 2020

24/01/2020 Cérémonie des vœux du Maire à la salle polyvalente 18H30

FEVRIER 2020

07/02/2020 Carnaval organisé avec « Les enfants d'abord »

08/02/2020 Loto salle polyvalente avec « Les enfants d'abord »

MARS 2020

07/03/2020 Soirée organisée par les Amis de Goma salle polyvalente

15 au 22/03/2020 Elections municipales

(Date à définir) Soirée organisée par le Comité des Fêtes salle polyvalente

22/03/2020 Déjeuner organisé par l'Amicale des Anciens élèves salle polyvalente

28/03/2020 Soirée organisée par AS LA CERLANGUE salle polyvalente

MAI 2020

08/05/2020 Commémoration de l'armistice de **1945 à 11h00**, accueil des nouveaux habitants de la commune (nous vous demandons de signaler au secrétariat de mairie votre arrivée afin que notre liste d'invités soit à jour) et accueil des nouveaux nés de l'année 2019 à la salle polyvalente à **11h15**

08/05/2020 : course cycliste à partir de **13h30**, départ devant la salle des Marronniers en direction de La Forge, le Bocquetal, route de la Belle Angerville, carrefour de la Porte Blanche et retour sur le village. Circulation modifiée pendant toute l'après-midi.

16/05/2020 Concert Coin d'Parapluie

30 et 31/05/2020 Exposition peinture « L'atelier d'Abbetot »

JUIN 2020

20/06/2020 22h30 Feu d'artifice dans le cadre de la Fête de la St Jean

24/06/2020 Toutes les Associations sont invitées à la Mairie pour établir les plannings des réservations des salles à **20h30**

26/06/2020 17h30 Fête de l'école

SEPTEMBRE 2020

27/09/2020 Virade de l'Espoir

NOVEMBRE 2020

08/11/2020 Théâtre salle polyvalente organisé par le Club des Aînés

11/11/2020 10h30 à l'église St Léonard, temps de recueillement pour la paix, **11h00** commémoration au monument aux morts. Remise des médailles du travail à la salle polyvalente.

14 et 15/11/2020 salon Bien Etre salle polyvalente CK DANSE

DECEMBRE 2020

04/12/2020 12h30, repas de Noël des anciens à la Salle Polyvalente

13/12/2020 Marché de Noël

18/12/2020 15h00 spectacle de Noël des enfants.

ÉCOLE DES PÉPINIÈRES

L'année scolaire 2018/2019 a été réorganisée avec la suppression d'une classe de primaire. Les enfants en classe de C.P ont été des éléments moteurs pour les grandes sections de maternelle. Chaque groupe de CP se retrouvent pour les temps de récréation, repas et activités communes. Le thème de l'architecture a été le fil conducteur de l'année scolaire.

La fête de l'école fin juin a été réussie. Les conditions météorologiques exceptionnelles ont accompagné le nouveau concept. Les Associations Les Enfants d'Abord, le Comité des fêtes et Vaincre la Mucoviscidose ont participé à cet événement. Les représentations des élèves se sont effectuées en deux parties, maternelles et primaires. Des jeux étaient installés dans la cour, structure gonflable et ateliers de maquillage. Les enfants étaient ravis de cette nouvelle organisation.

En première partie le Maire, Michel RATS a inauguré la mise en place de la vache peinte lors des temps des nouvelles activités périscolaires. Cathy RENAULT a donné des conseils pour la peinture sur le thème de l'impressionnisme.

La rentrée 2019/2020 a accueilli 130 élèves dont 44 en maternelle et 86 en élémentaire. Cette année scolaire est la dernière pour la Directrice, Me LABY e Mme COLOMBEL notre célèbre restauratrice scolaire. Le thème départemental pour l'année scolaire est la musique. La bibliothèque est restructurée, elle est transférée dans la classe inoccupée, un projet de bibliothèque est rédigé par la Directrice de l'accueil périscolaire. Pendant la récréation de la pause méridienne, les enfants pourront s'installer dans ce nouveau lieu pour voir les exposés des autres classes affichés sur des grilles et consultés des ouvrages.

Le site internet : <https://malettledesparents.education.gouv.fr> permet d'aider les parents à comprendre le système scolaire et aider les enfants pour les devoirs.

Françoise CHAPELLE





Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande met en place cet automne une nouvelle commande groupée de plants d'essences locales pour les habitants du territoire.

Dans le cadre de sa mission de préservation des paysages et de la biodiversité, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande souhaite favoriser la plantation de végétaux locaux sur son territoire. C'est pourquoi, depuis plus de 35 ans, il facilite l'accès de ses habitants à des plants via une campagne d'achats groupés.

Depuis la première commande groupée en 1979, avec une moyenne de 15 000 plants par an, près de 565 000 arbres et arbustes ont été plantés soit plus de 275 kilomètres de haie ! Depuis 2 ans, les arbres fruitiers (pommiers, pruniers, poiriers et cerisiers) ainsi que plusieurs types de paillage écologique (BRF et écorces) font également partie du catalogue.

Des plants locaux diversifiés et adaptés à leur environnement

Les haies champêtres ont plus d'avantages que les traditionnels thuyas, cyprès ou autres lauriers. Elles offrent une plus grande diversité de couleurs, de fleurs et de feuillages. L'entretien est moins contraignant. De plus, les haies champêtres vieillissent mieux en raison d'une meilleure adaptation aux conditions de sol et de climat. On dit qu'elles sont rustiques. Le mélange d'espèces est source de vitalité et de bonne santé : il empêche en cas de maladie la propagation à toute la haie. La biodiversité est également favorisée. Les insectes et les oiseaux trouvent chacun une essence préférée pour s'abriter.

Un très large choix de végétaux et de fruitiers

Le site Internet des commandes de plantations du Parc propose près de 70 plants de haies et plus 20 fruitiers d'espèces locales ! Comment choisir les espèces les mieux adaptées à votre terrain et à votre besoin ? Le Parc a mis en place plusieurs moyens pour vous aider dans votre projet. Pour chaque plant répertorié sur le site, plusieurs informations sont indiquées comme la hauteur, la vitesse de pousse, la couleur de floraison, la toxicité ou non des fruits, le type de sol, le Ph et l'exposition... De plus, la brochure « Conseils pour réussir vos plantations de haies et fruitiers », éditée par le Parc, donne les premières directives pour entamer un projet de plantation. Elle est disponible sur son site Internet pnr-seine-normande.com.

La nouvelle campagne est lancée

Depuis 2018, les commandes se font directement sur le site: <http://plantations.pnr-seine-normande.com>. La livraison des plants se fera à la maison du Parc le vendredi 28 février 2020 (8h à 12h 30 et 13h 30 à 18h) et le samedi 29 février 2020 au matin (9h à 12h).

Renseignements :

Samuel Cissey
Maison du Parc

76940 - Notre-Dame-de-Bliquetuit

Tél : **02.35.37.23.16**

Internet : **www.pnr-seine-normande.com**

Mail : **contact@pnr-seine-normande.com**



LE “MOULIN” DU VAL AU PEC...



Doc. 1 : Le moulin du Vivier à Tancarville, propriété de Mlle Célestine Lebreton au 19e siècle (collection particulière).

Dans notre région, les premiers moulins à eau se répandent sous les Carolingiens (8e – 10e siècle) et précèdent les moulins à vent dont le développement n'intervient qu'à partir du 12e siècle. Seul le seigneur a les moyens financiers pour édifier un moulin dont il conserve le monopole. Profitant ainsi de son **droit de ban**, il exige des paysans qu'ils utilisent son moulin et qu'ils lui donnent en échange une part du grain récolté.

Si l'existence du moulin à eau **sur la rivière dite de Tancarville, commune du même nom** est attestée et bien documentée, il n'en est pas de même pour celle du Val au Pec sur l'ancienne paroisse de Saint-Jean-des-Essarts. Pourtant, selon la tradition orale, il y aurait eu un moulin à cet endroit, dans le vallon partant de la rue Saint-Jean, le long d'une rivière allant jusqu'au Vivier, aujourd'hui effondrée comme la rivière d'Etretat¹. Mais les archives municipales et départementales n'en gardent aucune trace, alors que tous les autres moulins des alentours sont bien répertoriés avant la Révolution puisqu'ils dépendaient d'une seigneurie. En revanche, un document d'arpentage de 1682 portant sur plusieurs parcelles de cette partie du Val au Pec fait état d'une **sente tendant du moulin de la remuée à la berquerie**. Plus tard, on retrouve la mention **sente dite du moulin au Val au Pec** sur une carte de 1910.

Par ailleurs, l'hypothèse selon laquelle **Pec** serait une déformation de **bec** (du vieux norrois **bekkr** signifiant **ruisseau**), bien que devant être examinée avec prudence², laisse à supposer qu'un ancien cours d'eau coulait sur ces pentes. La mémoire et la transmission orale se faisant approximatives avec le temps, les gens font des associations d'idées qui se transforment parfois en légendes. Est-ce que cela s'est produit ainsi pour le Val au Pec, **la sente du moulin de La Remuée** raccourci en **sente du moulin** puis en **moulin** tout court, le tout associé à **bec**, le cours d'eau, pour devenir la légende du moulin à eau du Val au Pec ? C'est possible.

En réalité, il n'y a probablement jamais eu de moulin à cette croisée de chemins (sente des prisonniers & sente du moulin de la Remuée à la Bergerie), le plus proche étant le moulin à vent de La Remuée non loin de Babylone, dont le souvenir est perpétué par le toponyme **La mare du moulin**, le long de la RD 910, dite "route du Pont".

Même si l'état civil de la paroisse de Saint-Jean-des-Essarts semble confirmer la présence d'une activité meunière au milieu du 18e siècle avec la présence de deux meuniers, François Bellet et Pierre Prévôt (acte de mariage du 5/11/1755), il n'est pas indiqué le lieu où ils exerçaient leur métier.

En revanche, ce qui ne fait aucun doute, c'est la présence d'un moulin à vent à La Remuée, propriété du comte de Tancarville. On en retrouve la trace dans les pièces du procès touchant les réparations de ce moulin en 1678. Ainsi, dans ce document il est écrit : **François Boissel cy devant meunier et tenant afferme ledit moulin, Jacques Caumont maître charpentier, Guillaume Lechalupé Maître couvreur**

en tuile et essente, Jean Pitte Maître masson et terreux (terrassier), Jacques Bobée et Guillaume Dorrey, couvreurs en chaume. Plus tard, dans le registre d'imposition de la taille de La Remuée en 1788, une ligne indique : les occupants le moulin avant par Ternon.

La présence du moulin de La Remuée ne signifie pas pour autant que tous les paysans de Saint-Jean-des-Essarts, de La Cerlangue et de Saint-Jean-d'Abbetot s'y rendaient nécessairement. En effet, autrefois, ils n'avaient pas le choix lorsqu'ils voulaient moudre du blé. Ainsi, au 15^e siècle, certains laboureurs de notre village étaient tenus de porter leur grain au moulin à eau de Crévecœur à Gournay-en-Caux qui se trouvait être le moulin banal de Tancarville. Par ailleurs, le seigneur de la Salle possédait un moulin, dit **moulin d'Abbetot** à Bolbec, déjà mentionné sous ce nom en 1233 et toujours ainsi jusqu'au 18^e siècle.

D'autres moulins à eaux existaient aux alentours : deux à Bolbec, le Moulin Enragé à Lillebonne et le Moulin du Vivier pour n'en citer que quatre parmi ceux qui dépendaient du comté de Tancarville.

Et, bien entendu, on trouvait un véritable maillage de moulins à vent sur le territoire au sud de la voie romaine menant à Lillebonne. Outre le moulin de La Remuée, il y avait entre autres les moulins de Saint-Vincent-d'Aubermare, de Cramessnil et de Saint-Michel-du-Haizel près de Saint-Romain-de-Colbosc. On peut donc penser que lorsque les moulins à eau étaient empêchés de travailler par manque d'eau (on parlait alors de **chômage du moulin**) ils pouvaient être relayés par un moulin à vent assez proche sur le plateau et vice versa par manque de vent... Parfois, lorsqu'un moulin était détruit, les paysans allaient ailleurs par tolérance du seigneur. Après la Révolution, ce système n'existe plus, le droit de banalité ayant été aboli.

Sous l'ancien régime, les meuniers, élevés au titre de Maîtres, fondent de véritables sagas. Ainsi près de nous, les familles Frémont, Le Tray et Theyer s'adjugent-elles comme une sorte de prérogative la marche des moulins d'Aubermare et de Cramessnil.

Aujourd'hui, les moulins ont disparu de La Cerlangue et de ses environs. L'évolution des techniques a conduit à la mutation du moulin en minoterie. Cependant, localement, l'activité consistant à moudre des céréales pour produire une mouture assimilable par les animaux perdure dans les graineteries et dans les fermes (le plus souvent au grenier des charreteries).

¹Effondrement dû au dessèchement suite aux défrichements massifs du Moyen Âge et/ou au Petit Âge glaciaire (1350-1850).

²Pec : ce toponyme provient plus sûrement de la famille Le Pec, déjà mentionnée dans un registre de 1539 et plus tard dans la table du plan de 1737 en ces termes : [...] **pâturage qui fut ladite au Léonard Le Pecq un chemin ou sente passant aussi entredeux tenant du Beauregard et à l'endroit nommé La Cavée aux fonds des vallées au Pecq** [...].

Patrick Lebourgeois, octobre 2019.



Doc. 2 : Un moulin à vent sur pivot comme pouvaient se présenter les moulins à vent autour de La Cerlangue (Moulin de Vatteville-la-Rue, collection particulière).

ASSO'MAIRE

COMITÉ DES FÊTES DE LA CERLANGUE.....	28
ASSOCIATION LES AMIS DE L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN-D'ABBETOT ET DU PATRIMOINE LOCAL	30
LES ENFANTS D'ABORD.....	31
LES AMIS DE GOMA.....	32
ASLC FOOTBALL.....	33
DÉTENTE À PETITS POINTS.....	34
ATELIER D'ABBETOT	35
CLUB DES AINÉS DE LA CERLANGUE.....	35
PAK-EUREKA.....	36
LA BOULE CERLANGUAISE.....	36
JUDO CLUB.....	37
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	38
MAISON FAMILIALE RURALE.....	39
COIN D'PARAPLUIE.....	40



COMITÉ DES FÊTES DE LA CERLANGUE

Rétrospective
2019

23/02/2019



28/04/2019



22/06/2019



08/09/2019



21/11/2019



25/10/2019





Après une année riche en évènements, nous vous proposons de renouveler ces rencontres en 2020 ou nous vous attendons nombreux dans la joie et la bonne humeur.

(Date à définir) : Soirée début 2020

(Date à définir) : Le tour de La Cerlangue 2020

20/06/2020 : Le feu de la Saint Jean

(Date à définir) : Course d'orientation

19/11/2020 : Soirée Beaujolais

(Date à définir) : Soirée fin 2020

Nous avons également le projet d'aller au salon de l'agriculture (nous vous communiquerons prochainement les dates), vous pouvez vous préinscrire par mail. Si vous souhaitez être bénévoles, que vous êtes motivée et avec un grain de folie nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Mail : comitedesfetes.lc@gmail.com
Facebook : Comité Cerlangue

A très vite !

PROJETS 2020

ASSOCIATION LES AMIS DE L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN-D'ABBETOT ET DU PATRIMOINE LOCAL

Durant l'année 2019, l'association a organisé plusieurs manifestations autour de l'église de Saint-Jean-d'Abbetot et ailleurs dans la commune. Au printemps, l'exposition **Si mon village m'était conté** à la salle des marronniers ; une soirée chorale à Abbetot ; **la journée du clocher** en l'église Saint Léonard ; **la fête de la musique** (pour la deuxième année consécutive).

Les journées européennes du patrimoine ont permis d'accueillir l'association **Fleurs de bois** présidée par Daniel Bernage, Cerlanguais, qui nous a exposé son chef d'œuvre, la reproduction à 80% de l'original de la tapisserie de Bayeux peinte sur bois. Ce travail est l'œuvre de cinquante adhérents qui, pendant une année scolaire (2012/2013), ont travaillé d'arrache-pied sur ce projet - soit 6500 heures, bel exemple de cohésion et du vivre ensemble entre les adhérentes de **Fleurs de Bois**. Conjointement, un circuit de découverte manoirs des alentours était proposé aux visiteurs ainsi qu'une visite guidée de l'église de Saint-Jean-d'Abbetot.

La semaine suivante, ce sont huit classes des écoles primaires de Saint-Vincent-Cramesnil, Saint-Vigor-d'Ymonville, Sandouville et bien sûr La Cerlangue qui sont venues admirer la tapisserie et en même temps découvrir l'église de Saint-Jean-d'Abbetot, un joyau de l'architecture romane de la Pointe de Caux.

En octobre dernier, un paratonnerre était installé sur le clocher de l'église de Saint-Jean-d'Abbetot, sur recommandation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), avec un financement par la commune et la communauté urbaine. Par la même occasion, le coq, fatigué de tourner au gré du vent, a été remplacé par un plus jeune, plus fougueux !

Puis nous avons fêté **les peintres et les arbres**, fin novembre, autour et à l'intérieur de l'église.

Enfin, **le concert de Noël** en l'église Saint Léonard, le 20 décembre, est venu clôturer une année riche en événements. Que tous les membres du bureau, les adhérents, les sympathisants de l'association en soient remerciés.

L'association ne manque pas de projets. N'hésitez pas à nous rejoindre pour faire partager, à travers nos manifestations festives et culturelles, notre beau patrimoine local.

Pour l'association, David Guérin, président.



Doc. 1 : Le vernissage de l'exposition en présence de M. le Maire de La Cerlangue et des Présidents des deux associations Fleurs de Bois et Les Amis de l'église de Saint-Jean-d'Abbetot et du patrimoine local.



Doc. 2 : La foule se presse pour suivre le commentaire mis en scène par les acteurs de l'association Traitements de Textes.

LES ENFANTS D'ABORD



L'association regroupe 6 mamans, motivées.

Pour celles et ceux qui ne nous connaissent pas encore, voici un petit rappel (de gauche à droite) :

Aurélie (maman de Matisse CE1 et de Lucie MS),

Mélanie (maman de Lana GS et de Lucie PS),

Anaïs (maman de Maël GS),

Caroline (maman d'Iléana CM2),

Mélanie (maman de Lilou CP),

Audrey (maman de Valentine CM1 et d'Auriane CE2).

Au cours de l'année scolaire 2018/2019, nous avons réalisé des ventes de chocolats, de sapins de Noël et de tickets de Tombola. Nous avons également participé au marché de Noël avec l'organisation d'ateliers créatifs pour les enfants.

L'argent ainsi gagné, a permis d'offrir aux enfants diverses manifestations comme le carnaval et une grande première cette année, LA KERMESSE (qui a été un réel succès!).

Nous avons également versé une aide financière à la coopérative scolaire de 150€ par classe (soit 750€) pour les sorties scolaires de fin d'année.



Programme 2019/2020 :

le 06/12 : vente de sapins (ouverte à tous, bons de commande donnés aux enfants ou disponibles en mairie)

le 15/12 : organisation du marché de Noël (où vous trouverez les créations de vos enfants, ainsi que divers objets de décorations), en collaboration avec les associations cerlangaises et d'artistes locaux

le 07/02 : carnaval avec goûter et animation musicale offerts aux enfants

le 09/02 : nouveauté, LOTO ouvert à tous

le 26/06 : kermesse avec goûter et lots à gagner (le tout, offert aux enfants)
D'autres ventes seront organisées au cours de l'année (calendriers, madeleines, biscuits...).

Si vous avez besoin de nous contacter, nous avons une adresse mail :

lesenfantsdabord.asso@hotmail.com et nous avons créé une page FACEBOOK où vous pourrez les événements à venir et les photos des manifestations réalisées : **Lesenfantsdabord Cerlangue**

Nous comptons sur votre soutien et votre présence.

Aurélie, Mélanie, Anaïs, Caroline, Mélanie et Audrey

LES AMIS DE GOMA

LES AMIS DE GOMA



Riche en événements fut cette année 2019 :

- Un repas annuel au son des djembés,
- Une assemblée générale au cours de notre barbecue solidaire,
- Un goûter concert avec Coin d'Parapluie en novembre,
- Notre participation au Forum des associations au Havre,
- Nos ventes d'artisanat sur différents marchés de Noël

Chargé fin 2018, notre container de livres est arrivé début 2019 à Goma. Il a fallu ensuite gérer la distribution par lots dans nombre d'établissements reculés de l'arrière-pays. Localement, de jeunes bénévoles se sont investis pour en gérer l'acheminement jusque dans des lieux parfois accessibles uniquement à moto.

Enseignants, parents d'élèves et étudiants vous remercient pour votre soutien fidèle.

En leur nom, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2020.

Dons d'ordinateurs par l'IUT du Havre



Repas annuel



Dispatching de livres dans différents établissements scolaires



Barbecue solidaire et assemblée générale



Réception à Goma des équipements de foot





Du changement cette saison à la tête du bureau puisque Fabien ROLLAND, après cinq années de présidence, a transmis le flambeau à Johan ANNET, futur cerlanguais.

Après un excellent parcours en coupe, l'ASLC a également fait parler la poudre en championnat en terminant troisième avec de loin la meilleure attaque (presque 100 buts !). Une très bonne saison donc sur le plan sportif. L'objectif cette année reste le même : finir premier !

Malheureusement, notre ami, Christian DIAL, nous a quittés cette année. Tous regrettent le joueur, le copain, le confident, le dirigeant fidèle. Nous ne l'oublierons jamais.

Nous remercions nos fidèles sponsors et la mairie pour leur aide indispensable au bon fonctionnement du club. La vente des calendriers et la soirée contribuent aussi à maintenir sainement le club du point de vue financier.

Composition du bureau :

Président :	Johan ANNET
Vice-Président :	Fabien ROLLAND / Olivier CAUDRILLIER
Secrétaire :	Anthony FILLASTRE
Secrétaire adjoint :	Stéphane LEDOUX
Trésorier :	Paul VASSE
Trésorier adjoint :	Alexandre LE BIGOT

Bonne année 2020 à tous et venez nombreux nous encourager chaque dimanche matin.



Au revoir Christian...



Soirée Années 80's

L'ASLC 2019/2020



ASLC FOOTBALL

DÉTENTE À PETITS POINTS

Détente à Petits Points a repris ses cours. Le nombre d'adhérentes est stable.

La bonne humeur est toujours au rendez-vous. Les activités sont diverses : couture, broderie, patchwork, tricot.....

L'échange d'idées et le partage sont les points forts. Les cours se font le vendredi de 13H30 à 16H30 dans la grande salle des Marronniers.

Sur ces quelques mots, je vous souhaite ainsi que toutes les adhérentes, de très belles fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2020.

AXELLE DEHAIS



ATELIER D'ABBETOT

A chacun ses couleurs et sa technique !

Nos amis peintres se réunissent chaque :
lundi et jeudi de 13h30 à 16h30 à la petite Salle des Marronniers.

Nous vous présenterons nos chefs-d'œuvre lors de notre exposition **le Week-end du 30 et 31 mai 2020 à la Salle Polyvalente.**

A bientôt !

Artistiquement vôtre
Cathy



CLUB DES AINÉS DE LA CERLANGUE

Le club des aînés de LA CERLANGUE reçoit à la salle polyvalente tous les 2ème et dernier jeudi de chaque mois (sauf pendant les vacances scolaires) pour passer un agréable moment ensemble à partir de 14 heures.

La reprise a eu lieu **le 18 septembre.**

Le 10 octobre nous avons eu un repas à la salle de BABYLONE servi par le traiteur LEFAY.

Le 3 novembre, un moment de divertissement avec une pièce de théâtre, « un petit cochon comme on les aime » joué par la troupe de NORVILLE EN FÊTE. On a bien rigolé...

L'année **2019 finira le 12 décembre** par un repas offert par le club aux adhérents à la Salle Polyvalente.

Le jeudi 9 janvier 2020, inscription pour les adhérents, ainsi que les futurs adhérents à la Salle Polyvalente.

Le 7 mai, il y aura une sortie d'une journée dans l'ORNE.

Du 14 juin au 21 juin 2020 il y a un voyage à ORBEY en ALSACE, il reste quelques places : **Inscrivez vous !**

Pour tous renseignements :
TEL : 06 77 74 43 61
ou : 02 35 20 54 41



L'année se termine et a réuni 61 adhérents les samedis ou dimanches des mois de mars à fin octobre. Comme il est de coutume, un repas clôture la saison **le samedi 23 novembre**. De même, la remise des lots a lieu **le 7 décembre**.

Si vous êtes intéressés par la pétanque, vous êtes les bienvenus pour la prochaine année 2020 qui redémarrera **le 7 mars**. La cotisation annuelle est maintenue à 10 Euros.
Les entraînements ont lieu le mardi après-midi et continuent tout l'hiver.

La bonne humeur reste de mise.
N'hésitez plus et venez nous rejoindre.
A bientôt en 2020.

YVETTE COTE

PAK-EUREKA

Les cours de PAK-EUREKA ont repris en septembre, et ont toujours lieu le deuxième vendredi de chaque mois à la petite Salle des Marronniers.

C'est dans une ambiance amicale qu'une quinzaine de personnes assidues aux cours animés par Liliane Tessier effectuent deux heures d'exercices pour la mémoire.

Cet atelier s'effectue sous la responsabilité du Club de l'Amitié de Mélamare.

Pour tout renseignement contactez Mme Tessier au 02 35 31 78 27

LA BOULLE
CERLANGUAISE

Le Judo à La Cerlangue, c'est une vieille histoire. Une histoire commencée en 1970 grâce à la passion et au dévouement d'Albert Desmidt, son président fondateur, et de Serge Leprêtre son premier professeur. Depuis 50 ans, le club accueille des judokas de tous âges et de tous niveaux dans un esprit à la fois sportif et convivial. Les cours ont lieu à la salle des sports le mercredi de 16h45 à 20h00 en fonction des âges, et le samedi de 13h30 à 14h30 pour le Ju-Jitsu (self-défense) ouvert aux adultes. A noter que le cours de **baby judo spécialement adapté aux petits de 4 à 6 ans** est le mercredi de 16h45 à 17h30.

JUDO CLUB

Le Judo Club fête ses 50 ans !

Une remise de grades haute en couleurs

Lors de la traditionnelle remise de grades de fin de saison de Juin dernier, les plus jeunes judokas du club ont reçu leur nouveau grade des mains des judokas plus gradés ceintures noires et ceintures marron, comme une transmission symbolique des valeurs d'exemple et de respect chères au judo. Devant les nombreux parents et les amis présents, les judokas ont ensuite démontré en randori les progrès réalisés au cours de la saison.

La Coupe Albert Desmidt, en hommage au Président fondateur du club, a été remise à Baidy Anne pour ses progrès sportifs et son excellent état d'esprit tout au long de la saison.

Une nouvelle matinée judo-familles a permis en fin de saison aux parents et amis des judokas du club de venir s'initier aux plaisirs de ce sport, dans un excellent esprit de convivialité.



L'open katana toutes catégories en hommage à Damien Lenormand a réuni 25 combattants issus des différents clubs du professeur Franck Decaens. Il a été remporté pour la première fois par Ludovic Mérimée, excellent judoka très technique qui a été formé au club et qui termine actuellement sa formation pour devenir à son tour professeur de judo. Chez les minimes-cadets c'est Anthony Pinney du club de Saint Adresse qui remporte la victoire pour la deuxième année consécutive.

150 jeunes judokas au tournoi de La Cerlangue réunissant les clubs de Saint Romain, Gravenchon, Sainte Adresse et La Frenaye. Après un échauffement dirigé par leur professeur, les enfants de 6 à 11 ans ont combattu par catégories d'âge et de poids, arbitrés par les judokas plus expérimentés du club. Ils ont tous reçu une médaille, le tout dans un excellent esprit et devant un public très nombreux venu les encourager.

Les judokas de La Cerlangue vous souhaitent à toutes et à tous d'agréables fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous le Samedi 16 Mai 2020 pour fêter le 50ème anniversaire du club !





Pour cette 18ème édition, les Virades de l'Espoir se sont déroulées sous une météo bien maussade. Malgré tout, vous avez répondu présent pour venir soutenir notre action permettant de récolter 7200 euros de bénéfice. L'intégralité des fonds récoltés est

reversée auprès des chercheurs mais aussi pour le bien être des malades et de leurs familles. Merci donc à tous les bénévoles qui contribuent au succès de cette manifestation. Si vous êtes intéressés vous aussi, n'hésitez à vous investir occasionnellement.



29 SEPTEMBRE 2019

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

MAISON FAMILIALE RURALE



Du nouveau à la Maison Familiale de la Cerlangue

La Maison Familiale est heureuse depuis la rentrée de septembre 2019 de pouvoir accueillir ses apprenants dans ses nouveaux locaux. Un bâtiment de 4 nouvelles salles de classes a en effet vu le jour à la MFR. Chaque salle de classe est équipée des dernières innovations technologiques (système de vidéo diffusion intelligents, ...) afin de d'accueillir les jeunes et adultes en formation dans les meilleures conditions.

Des formations en apprentissage

Fort de ces nouveaux équipements, la MFR est également en réflexion pour faire évoluer ses formations. Si toutes nos formations sont conduites en alternance, la Maison Familiale souhaiterait ouvrir le bac pro agricole CGEA et le CAP agricole « Métiers de l'agriculture » jusqu'à présent proposés uniquement sous statut solaire à l'apprentissage à la rentrée 2020.

Afin de vous présenter nos formations, nous serons heureux de vous rencontrer lors nos portes ouvertes qui auront lieu :

Mercredi	22 Janvier 2020	(14h00 - 17h00)
Vendredi	07 Février 2020	(17h00 - 20h00)
Samedi	14 Mars 2020	(9h00 - 17h00)
Mercredi	08 Avril 2020	(14h00 - 17h00)
Vendredi	15 Mai 2020	(17h00 - 20h00)
Mercredi	17 Juin 2020	(14h00 - 17h00)

N'hésitez pas à nous contacter au 02.35.20.05.08 ou sur notre site internet : mfr.la-cerlangue@mfr.asso.fr pour de plus amples informations.

Matthieu BOISSEL, directeur



COIN D'PARAPLUIE



Concert Brassens du 16 mars 2019 avec Maélie Chanu, qui a interprété « La Cane de Jeanne », pour la première fois avec le groupe.

Le premier rendez-vous de la saison 2019 - 2020 pour le groupe Coin d'Parapluie a eu lieu au temple de Lillebonne où nous avons animé un culte avec des chansons de Georges Brassens : un grand moment de partage et de respect mutuel. Le groupe espère d'autres opportunités pour redonner ce concert.

Fidèle à son esprit de solidarité, le groupe en version trio a donné un concert au profit de l'association des amis de Goma qui a rencontré un vif succès et a permis de récolter des fonds pour cette association dans ses actions humanitaires.

Nous avons également eu le plaisir de rejouer deux fois notre spectacle « Soldat de 14, au feu et au foyer » cet

automne, toujours avec la même émotion ressentie par notre groupe et par les spectateurs.

Quelques rendez-vous en 2020 : le 16 mai pour le concert annuel dans notre village sur un nouveau thème, le deuxième est programmé le 13 juin à Cany Barville sur un thème qui nous est cher, la mer et le littoral seino-marin.

Nous allons travailler cet hiver sur ces deux projets majeurs, mais il y aura sans doute d'autres concerts qui seront mentionnés sur notre site : www.coin-d-parapluie.org

Jacques PAIMPARE

LA CHANSON DE MARINETTE

**La maison de Marinette s'est écroulée ce matin
C'était un chouette repaire de chouettes filles et gars
nous, on l'aimait bien**

Au bal des barboteux du Hode Marinette rencontra Gervais
Elle portait une robe à la mode et tant d'autres jolis attraits
Mariage en toute discrétion, ils rêvaient d'une p'tite maison
Son métier d' garde des marais leur donnera cette occasion

Dangereux labeur l'estampage quand un coup de corne fatal
Changea la vie de Marinette comme un coup de massue,
brutal

Econduite vers cette mesure, sur un chemin à mi coteau
La pauvre veuve vivra seule parmi les bois, marais plateau

Refrain

Les mares taries à sec l'été, les fermiers du pays de Caux
Remontaient du bas de falaise de tonnes pleines remplies
d'eau

Dans cette pénible montée hommes et chevaux à la peine
S'arrêtaient chez Marinette, café repos, quelle aubaine

Les pêcheurs jamais en reste, pour appâter les éperlans
Passaient sur un bac à cordes le canal au soleil levant
Au pied de falaise leurs gosses taquinaient des épinoches
Au retour chez Marinette elle amusera les mioches

Refrain

Marinette, la pauvrete, vivait au gré des quat' saisons
Dans le méandre de Cressenval elle récoltait le vert cresson
Prim'vères jonquille dent de lion, écrevisses d'eau claire au printemps
Framboise mures, fraises des bois pour récolter un peu d'argent

Trompettes gouteux champignons, noisettes, châtaignes et marrons
Escargots, cuisse de grenouilles étêtées devant sa maison
Crevettes et bouquets de Seine, couronnes de houx les jours saints
Ces dons d'la nature vendus sur le marché de Saint Romain



Jacques PAMPARE

Refrain

Petit chignon, blouse à carreau, elle prenait ce chemin montant
Pour se rendre à St Jean d'Abbetot vers l'épicerie « la clé des champs »
Ou travailler comme lavandière, aide cuisinière les jours de fêtes
Ainsi se déroula la vie simple de notre Marinette

La maison de Marinette s'est écroulée ce matin
C'était un chouette repaire de chouettes En tout cas nous, on l'aimait
bien

La maison de Marinette s'est écroulée ce matin
Hélas désormais personne n'emprunte ce petit chemin.



Patrick LEBOURGOIS

Un personnage peut-il être considéré comme
patrimoine local ?

Je le pense

Merci à Patrick Lebourgeois qui, lors de la journée
du patrimoine 2018, nous a fait découvrir le pied de
la falaise de Cressenval et l'emplacement au milieu
de la côte des sources de la maison, aujourd'hui
effondrée, de cette dame Marinette. L'inspiration
m'est venue aussitôt pour écrire parole et musique
d'une chanson, bien sûr quelque peu romancée, de
sa vie

Après une rapide enquête dans notre village,
il apparaît que Marinette a laissé un excellent
souvenir.

Mais des questions se posent. Comment a-t-elle
fait pour vivre sa vie, isolée, au milieu de ce bois.
Serait-ce possible de nos jours ?

Ce fut avec émotion et plaisir que j'ai pu chanter
cette chanson en son hommage le soir de la
fête de la musique dans cette magnifique église
de Saint Jean d'Abbetot, église qu'elle devait
surement fréquenter en remontant le petit chemin
de « Marinette ».

Jacques PAIMPARE

